

Prise de position adoptée en heure d'information syndicale

au Lycée Paul Belmondo d'Arpajon le jeudi 3 octobre 2019

Après le suicide en mars de Jean Willot, 57 ans, c'est au tour de Christine Renon de mettre fin à ses jours sur son lieu de travail. Elle avait 58 ans et dans l'une des lettres qu'elle nous a laissées, elle commence ainsi :

« M. l'Inspecteur, Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Aujourd'hui, samedi, je me suis réveillée épouvantablement fatiguée, épuisée après seulement trois semaines de rentrée. »

Ce sont des drames qui en disent long sur la scandaleuse dégradation de nos conditions de travail, conséquence des « réformes » successives imposées aux personnels (refondation de l'École, PPCR avec ses rendez-vous de carrière, réforme de la voie professionnelle, du lycée et du bac, réforme Blanquer, réforme de transformation de la fonction publique, .etc...).

S'ajoute à cela, le blocage de nos rémunérations depuis 2010 et comme si cela ne suffisait pas, on nous annonce la fin de nos régimes de retraite et du code des pensions civiles et militaires (avec des réductions très importantes du niveau des pensions jusqu'à une perte de 1 000€ brut / mois).

C'est insupportable. Ça suffit ! Ce sentiment de ras-le-bol traverse tous les secteurs, à tel point que les agents de la RATP, en grève à 95% le 13/09, ont décidé de lancer la grève jusqu'à satisfaction à compter du 05/12.

C'est ensemble, public, privé, tous secteurs confondus, qu'il faut faire plier le gouvernement.

C'est dans ce contexte que, nous, personnels du lycée Belmondo avec le soutien de nos sections syndicales FO et CGT, nous tenons prêts à rejoindre le mouvement de grève à partir du 05/12, pour gagner sur les revendications suivantes :

- **Retrait du projet Macron/Delevoye de système des retraites par points qui réduit pour tous les salariés du public comme du privé le niveau des pensions**
- **Abandon de toutes les réformes qui conduisent à détériorer nos conditions de travail, nos statuts et les conditions d'apprentissage des élèves**
- **Maintien du code des pensions civiles et militaires et de tous les régimes existants**
- **Maintien du niveau des pensions**
- **Pour un départ à la retraite à 60 ans à taux plein pour tous**
- **Augmentation des salaires (hausse de 18% du point d'indice pour rattraper la perte de pouvoir d'achat)**

Nous faisons connaître cette prise de position et ces revendications le plus largement possible.